

Cependant, je suppose que l'honorable ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Foster) qui dirige la Chambre pourra me fournir le renseignement que je désire obtenir. Je lis dans l'"Evening Journal" que le ministre des Postes a fait hier une déclaration au sujet de l'exploitation par l'Etat des lignes télégraphiques et téléphoniques du Canada. C'est une nouvelle plutôt renversante et je tiens à demander si le Gouvernement a étudié la question de l'acquisition par l'Etat des lignes télégraphiques et téléphoniques du Canada. Je vois également que l'honorable ministre des Postes a dit que la distribution gratuite du courrier dans les campagnes s'opérera. Je suis sérieux en demandant ces renseignements. Cet écrit représente-t-il l'opinion personnelle du ministre des Postes, ou ce dernier parlait-il au nom du Gouvernement?

L'hon. GEORGE FOSTER (ministre du Commerce): Je crois qu'il vaudrait mieux que l'honorable député posât cette question à l'honorable ministre des Postes lui-même. Nous avons eu aujourd'hui même un exemple qui nous démontre combien il est peu sage de nous fier complètement à ce que publient les journaux. Bien qu'ils cherchent à être aussi véridiques que possible, les journaux font voir que ceux qui les rédigent n'échappent pas à la fragilité humaine.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides.)

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES.

M. PUGSLEY: Je crois qu'on a laissé en suspens le crédit "Edifice public—Wingham, horloge de la tour, \$2,000." J'adressais la parole quand la Chambre a levé sa séance mercredi dernier à six heures. Il me reste encore quelque chose à dire. J'ai lu dans quelques feuilles que mon honorable ami, l'ex-secrétaire d'Etat (M. Murphy), avait annoncé que le Gouvernement avait décidé d'abandonner le terrain acheté rue Sussex en vue de la construction du nouvel édifice administratif.

J'observe également qu'un de ces journaux cite le langage dont s'est servi l'ex-secrétaire d'Etat pour faire voir que j'ignorais évidemment les déclarations de mon ex-collègue. Toutefois, j'ai relu dans les Débats le rapport de sa déclaration et de ce qu'il avait dit; d'après ma façon d'interpréter tout cela, je crois que le Gouvernement n'a pas déclaré que le terrain de la rue Sussex ne suffisait pas à la construction de cet édifice en vue des besoins futurs. Je comprends que ce que l'honorable représentant de Russell (M. Murphy) a voulu dire, c'était que ce terrain ne suffirait pas à tous les accommodements requis maintenant ou qui pourraient l'être à

l'avenir et que, en conséquence, un sous-comité du conseil avait été nommé dans le but de chercher d'autres sites afin d'acheter d'avance le terrain nécessaire. Il est vrai que nous avons entretenu des opinions différentes quant à l'usage que nous devrions faire du terrain de la rue Sussex.

Lorsque j'ai pris la direction du ministère des Travaux publics, j'ai constaté que mon prédécesseur avait fait préparer des plans en vue de la construction de deux édifices administratifs et aussi d'un palais de justice qui devaient couvrir tout l'espace compris entre la rue Sussex et l'avenue Mackenzie, et s'étendre aussi sur cette avenue. Subséquemment, à la suite d'une entente entre le Gouvernement, la Ville d'Ottawa et la commission d'embellissement d'Ottawa, la Ville d'Ottawa proposa d'acheter certains terrains rue Sussex et bordant la rivière dans le but d'améliorer la promenade. La commission d'embellissement protesta énergiquement auprès de certains membres du Gouvernement y compris le très honorable premier ministre d'alors (sir Wilfrid Laurier) et auprès de moi-même, contre la fermeture de l'avenue Mackenzie, prétendant qu'on devrait laisser ouverte cette avenue comme promenade publique parce que, entre autres motifs, on avait pris une partie du parc Major pour y construire le château Laurier.

Je me suis rendu aux sollicitations de la commission d'embellissement d'Ottawa et j'ai demandé à l'architecte en chef de préparer de nouveaux plans pour un édifice qui n'empiéterait pas sur l'avenue McKenzie. La modification des plans nous avait obligé à enlever un étage pour assurer que les cours intérieures seraient suffisamment éclairées. Il a fallu enlever également 40 pieds sur la profondeur de l'édifice—la largeur de l'avenue McKenzie. La préparation de nouveaux plans prit un certain temps, et dans l'intervalle, un grand nombre de citoyens parmi les plus éminents de la ville, manifestèrent leur hostilité au projet. J'ajouterai que leur opinion était partagée par l'ancien Gouverneur général qui est un grand ami du Canada et d'Ottawa et qui s'intéresse fortement à leur avenir. Il déclarait que ce serait une erreur de construire un édifice quelconque sur le terrain acheté par le Gouvernement. Il aurait voulu que ce terrain fût converti en un parc public et que l'édifice fût construit de l'autre côté de la rue Sussex ou dans un autre endroit de la ville. J'ai cru devoir me rendre à ces observations et je sais personnellement que cette manière de voir était aussi celle d'un homme qui occupe aujourd'hui une position très en vue dans le parti conservateur. Avant de prendre une décision finale, j'ai préféré attendre le retour d'Angleterre de l'ex-premier ministre.